

AR Préfecture

PREFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE
08 AVR. 2026

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 05 AVRIL 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le dimanche 5 avril, à 9 heures 30 minutes, sous la présidence de M. Claude faucher, Maire, les membres du Conseil Municipal de Saint-Paul-de-Tartas, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie dans la salle du Conseil, le mercredi 1^{er} avril deux-mille vingt-six conformément aux dispositions de l'article L2121-11 du Code Général des collectivités territoriales (CGCT).

Date de la convocation : 1^{er} avril 2026

Membres élus : 11

Présents : Beaumel Christiane, Boyer David, Chanial Eric, Faucher Claude, Granouillet Fabrice, Jallat Bernard, Lailheugue Blandine, Madinier Georges, Mugnier Marie-Laure, Soulier Virginie,

Membres présents : 11

Représenté : Grange Béatrice pouvoir à M. Granouillet F.

Absent non représenté : /

Votants : 11

Secrétaire de séance : Blandine Lailheugue

n° 2026-26

Objet : Délibération relative à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres - délégations de service public

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que :

- les dispositions des articles L. 1414-2 et L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoient que la commission d'appel d'offres et d'examen des délégations de service public d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- La liste « Saint-Paul de Tartas, ensemble ! » présente :

Membres titulaires	Membres suppléants
Blandine Lailheugue	Virginie Soulier
Eric Chanial	Georges Madinier
Christiane Beaumel	Béatrice Grange

- autre candidature ne se manifeste ;
- interrogés expressément, aucune conseiller municipal ne demande une élection à bulletins secrets.

Où cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DESIGNE comme membres de la commission d'appel d'offres et d'examen des délégations de service public

Membres titulaires	Membres suppléants
Blandine Lailheugue	Virginie Soulier
Eric Chanial	Georges Madinier
Christiane Beaumel	Béatrice Grange

La présente délibération sera transmise au représentant de l'État et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Par :	
Pour :	9
Contre :	-
Abstention :	2
Ne prend pas part au vote :	-

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de Séance,


Blandine Lailheugue

Le Maire,


Claude Faucher